Selection en master 1 après redoublement en L2

Par **Olivia34**, le **20/06/2022** à **15:40**

Bonjour,

Je suis actuellement en L2 de droit en enseignement à distance (EAD), et je n'ai pas validé mon année ce qui fait que je doit redoubler. J'ai validé mon semestre 3 avec 11,5 de moyenne générale, mais suite à des problèmes personnels, j'ai complètement décroché pour le semestre 4, ce qui fait que malgré les rattrapages, j'ai obtenu des notes catastrophiques...

J'ai auparavant validé ma L1 avec 13,75 de moyenne générale, et je sais qu'en redoublant ma L2, je peux faire beaucoup mieux que mes premiers résultats et atteindre une moyenne similaire à celle de ma première année, mais je crains que ce redoublement ne m'empêche d'accéder au master (depuis la nouvelle sélection depuis le M1) et surtout d'accéder au concours d'avocat.

Pensez-vous que cela puisse me porter préjudice et me priver de l'accès dans un bon M1 ? Je souhaiterais intégrer le M1 droit des affaires de l'université d'Aix-Marseille et je sais qu'il est assez prisé.

Merci par avance pour vos réponses

Par **C9 Stifler**, le **20/06/2022** à **19:51**

Bonjour,

Même si vous avez redoublé, la sélection se fait en principe au regard des notes dans les matières qui concernent le master en question. Le recruteur va aussi tenir compte des divers stages, du projet professionnel, etc. Mais en tout cas, on ne peut vous garantir que vous aurez le M1 que vous désirez. Toutefois, il est préférable de candidater à plusieurs masters pour ne pas se retrouver sur la sellette. Et puis, dans le pire des cas, il y a le droit à la poursuite d'études..

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/06/2022** à **22:36**

Bonsoir

Je rejoins C9 Stifler !

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés